

LES AT/MP EN QUELQUES CHIFFRES CLÉS

Le rapport annuel 2023 de la branche AT/MP (Assurance Maladie – Risques professionnels, publié en déc. 2024) regorge de données très intéressantes.

En voici quelques-unes que nous avons soumises à notre Directeur AT/MP, Florian Chassignol.

LE RISQUE RESTE MASSIF MALGRÉ LA BAISSE DE FRÉQUENCE

STATISTIQUES CLÉS

- 555 803 accidents du travail reconnus en 2023 (-1,5 % vs 2022).
- 68 546 maladies professionnelles (+7,1 %).
- 1287 décès liés au travail (+60 par rapport à 2022).

L'AVIS DU DIRECTEUR :

« Malgré la baisse apparente de la sinistralité, les risques restent considérables : plus d'un million d'événements chaque année, et une hausse préoccupante des maladies professionnelles.

C'est pourquoi nous accompagnons nos clients au quotidien pour sécuriser la gestion des sinistres, émettre des réserves, éviter la prise en charge des sinistres non professionnels, réduire les impacts juridiques et financiers et prévenir les contentieux. »

DES COÛTS FINANCIERS COLOSSAUX ET EN HAUSSE

STATISTIQUES CLÉS

- 4,4 milliards d'euros d'indemnités journalières versées en 2023 (+8,3 %).
- 4,5 milliards d'euros pour l'indemnisation des incapacités permanentes.
- 199 millions d'euros de majorations de rentes.
- 12 millions d'euros de majorations de cotisation infligées aux entreprises.

L'AVIS DU DIRECTEUR :

« Chaque sinistre non maîtrisé a un coût caché : indemnisation, hausse du taux AT/MP, contentieux, image employeur.

Chez Onelaw nous intervenons en amont et en aval pour minimiser ces impacts financiers, sécuriser les contestations et rétablir la maîtrise du risque employeur. »



12 LA PRESSION RÉGLEMENTAIRE ET CONTENTIEUSE AUGMENTE

STATISTIQUES CLÉS

- 845 établissements sanctionnés par majoration de taux en 2023.
- +23 % d'avis favorables pour les maladies psychiques (alinéa 7).
- Les contentieux AT/MP représentent plusieurs centaines de millions d'euros de remboursements de cotisations ou de transferts comptables chaque année.

L'AVIS DU DIRECTEUR :

« L'explosion des reconnaissances de troubles psychiques et la sévérité accrue des CARSAT imposent une défense rigoureuse.

C'est pourquoi nous mettons à disposition des entreprises une expertise juridique pointue en contestation de sinistres et en gestion stratégique des AT/MP dès leur survenance. »

UNE SINISTRALITÉ DE PLUS EN PLUS « PSYCHOLOGIQUE »

STATISTIQUES CLÉS

2 291 affections psychiques reconnues en 2023 (+25 % vs. 2022).

L'AVIS DU DIRECTEUR :

« Les affections psychiques sont désormais la première cause de contentieux émergents.

Onelaw aide les entreprises à préserver le dialogue social et à sécuriser juridiquement les dossiers sensibles, pour éviter des reconnaissances abusives. »

LE SYSTÈME DE TARIFICATION SE COMPLEXIFIE

STATISTIQUES CLÉS

- 50 % du taux AT/MP est désormais constitué de majorations mutualisées.
- Le taux net moyen notifié aux entreprises est de **1,99** % (contre 2,24 % calculé ex ante).

L'AVIS DU DIRECTEUR :

« La tarification AT/MP est devenue un outil de pilotage autant qu'un levier de sanction.

Chez Onelaw nous offrons une approche combinant analyse juridique, stratégie de tarification et accompagnement sur les recours, pour défendre les intérêts économiques de nos clients. »

EN SYNTHÈSE

- 1 million de sinistres reconnus chaque année
- 4,4 Mds € d'indemnités journalières
- 199 M€ de majorations de rentes
- 12 M€ de sanctions CARSAT
- +25 % de maladies psychiques reconnues

Dans ce contexte, Onelaw aide les entreprises à reprendre la maîtrise du risque AT/MP:

- Sécurisation juridique des déclarations et contestations,
- · Optimisation du taux de cotisation,
- Prévention contentieuse et accompagnement CARSAT/CPAM,
- · Formation et pilotage des équipes RH et QHSE.